



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : PS/FXB/0824

Orange SA

111 quai du Président Roosevelt

CS 70222

92449 Issy les Moulineaux

A l'attention de

Monsieur Gervais Pélissier

Directeur People et Transformation

Monsieur Nicolas Guerin

Secrétaire Général

Paris, le 24 août 2021

Objet : Projet immobilier Marseille Newdelec

Messieurs,

La CFE-CGC Orange vous alerte sur les inquiétudes des salariés concernant l'évolution du projet Marseille Newdelec.

En 2018, dans le projet présenté aux CE concernés, il était question de regrouper, à horizon 2024, les personnels de nos 14 sites marseillais sur Saint Mauront et « Newdelec », ledit Newdelec incluant le site Nédelec réhabilité.

Le 05/11/2020, lors de la commission de suivi du projet, le choix du financement et la répartition optimale des unités entre les 2 sites restaient « à l'étude », laissant planer un doute quant à la tenue des délais. Sans information depuis, c'est à l'occasion de la mise en œuvre du projet Scale Up que les salariés et les IRP ont eu vent d'un possible abandon pur et simple de Newdelec au profit d'un regroupement unique sur Saint Mauront.

Le projet Marseille Newdelec tel que présenté aux IRP est-il toujours d'actualité ? Ce revirement, s'il est avéré, interroge sur plusieurs points :

- **La loyauté du projet** présenté aux représentants du personnel.
- **La politique immobilière du groupe.** En quoi abandonner un projet déjà bien engagé et regrouper toutes les équipes sur un site très loin de faire l'unanimité, (en 2015, la solution globale sur Saint-Mauront, perçue très négativement par la totalité des élus des CE concernés, avait été écartée) sert-il les intérêts d'Orange ?

.../...

.../...

- **Le juste équilibre de l'emploi entre Paris et les régions.** Marseille a déjà été fortement impactée par la suppression du siège de la DO Sud-Est. Une réduction de l'espace immobilier serait-elle le prélude à de nouvelles réductions d'emplois ?
- **L'efficacité opérationnelle.** Les besoins immobiliers sont d'importance en particulier ceux d'Orange Business Services. Un abandon du projet Newdelec compromettrait le rapprochement des différentes entités d'OBS actuellement réparties peu efficacement sur quatre sites distincts.

Dès lors, nous vous demandons de clarifier sans ambiguïté la stratégie immobilière d'Orange sur le Sud Est à l'inclusion de votre position sur le projet Newdelec. La recherche d'économie et de rentabilité économique du plan Scale Up ne doit pas se faire au détriment de la sécurité et des conditions de travail des personnels.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions de recevoir, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

Annie Martin
Secrétaire Nationale Immobilier

Patrice Seurin
Délégué Syndical Central